

**Compte rendu de l'assemblée générale 2018
le 14/04/2018-15h, à la Mairie de Cernoy - 60190**

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres représentés : 29 pouvoirs donnés valides / 2 pouvoirs nuls (la règle de 6 pouvoirs maximum par personne est respectée).

Ordre du jour :

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier
- Renouvellement du conseil d'administration et du bureau

Rapport moral

Introduction :

Pierre Cagnat présente les excuses de M. Philippe Marini, maire de Compiègne et ancien sénateur qui ne peut être présent ainsi que celles de :

M. Desmedt, vice-président du conseil général de l'Oise,

M. Alain Vasselle, ancien sénateur

M&Mme Lubineau de Kermasson

Mme Catherine Jouanneteau, dont une lecture de sa carte est faite, nous annonçant le financement d'un vitrail par la fondation Lefort Beaumont.

Pierre fait un récapitulatif sur l'inauguration de l'église du 10 juin et souligne la présence de quelques officiels de la région et du département et remercie le travail fantastique réalisé par Vincent Pasquier qui a su impliquer des grands musiciens de l'orchestre de Paris et les artistes de la région, et souligne la participation de M. Olivier de Baynast pour la lecture d'un poème en picard, M. Olivier Dassault pour son exposition de photos, et remercie tous ceux qui ont participé à cet événement.

La prochaine étape est dorénavant de doter la chapelle de nouveaux vitraux.

Suite à la réunion avec la DRAC l'an dernier, le programme de restauration de vitraux a été retenu, à base de losanges en verre, sur lesquels nous pourrons jouer sur la texture et les teintes.

L'aspect administratif et financier reste à régler. La mairie gère le dossier technique et administratif et l'association va continuer à s'impliquer dans la recherche de financement. La Drac devrait nous allouer une subvention de 40%. Une aide du conseil départemental est envisageable.

Nous pouvons aussi faire appel au financement participatif. La fondation du patrimoine a ainsi été approchée, via l'antenne de Compiègne, mais le dossier est à faire au nom de la commune, propriétaire de la chapelle. La fondation consultera les sociétés de la région pour du mécénat.

Restent tout aussi importantes les cotisations des membres de l'association.

Par ailleurs M. Vasselle nous a alloué une subvention de 5000 € sur sa réserve parlementaire, versée en novembre 2017.

Pour ce chantier de restauration, un appel d'offres n'est pas nécessaire, mais le choix des différents corps de métier est important et sera considéré par la DRAC pour l'attribution du financement.

Maçonnerie = Charpentier PM, ayant déjà travaillé sur la chapelle.

Ferronnerie, confiée à la société ayant déjà travaillé sur la chapelle.

Seule partie inconnue = vitraux, dont la réalisation serait confiée à Valence Delhalle. Il faudra peut-être intervenir auprès de la DRAC pour avoir le maître-verrier qui a aujourd'hui la préférence de la mairie et de l'association. Valence est aussi un artiste local, implanté à Compiègne.

« Nous irons jusqu'au bout ! » déclare Pierre dans le cadre de cette restauration de vitraux.

Par ailleurs, la chapelle a aussi commencé sa nouvelle mission d'accueillir des événements culturels. A cet effet, le chauffage et la lumière ont été installés par la mairie.

M. Boulet propose à l'association de venir faire une conférence sur les travaux de restauration menés à l'association archéologique de Clermont pour se faire connaître et mobiliser de nouveaux adhérents.

L'association remercie M. Alain Bulté pour sa contribution tout au long de ces années au sein du bureau en tant que Webmaster du site internet de l'association, Alain laissant aujourd'hui sa place au sein du conseil pour des raisons d'éloignement géographique.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Votants présents : 12

Pouvoirs valides : 29

Pouvoirs nuls : 2

Rapport financier :

En 2017, uniquement des recettes :

6000 € de cotisation

5000€ de réserve parlementaire de M. Vasselle

Ventes d'objets : 121 €

Total Recettes	11 181,61 €
----------------	-------------

Cf. pièce jointe pour le détail du rapport financier

Nous devons verser encore de l'argent à l'architecte des Monuments Historiques, mais sa facture est en litige car des réserves ont été émises et non levées sur les travaux conduits.

A ce jour uniquement 3000 € de cotisations ont été perçues. L'association doit persévérer pour mobiliser ses adhérents pour financer la restauration des vitraux.

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Votants présents : 12

Pouvoirs valides : 29

Pouvoirs nuls : 2

Election d'un membre au conseil d'administration

M. Claude Boulet (président de la société archéologique de Clermont, et membre du conseil d'administration des Stèles de Picardie) est volontaire, et est élu à l'unanimité.

Votants présents : 12

Pouvoirs valides : 29

Pouvoirs nuls : 2

La nouvelle composition du conseil d'administration est donc :

- Jacques de BRUCE
- Marion BRUNET
- Claude BOULET
- Pierre CAGNAT
- Pascal LEGRAND
- Catherine JOUANNETEAU
- Florent MAZIERES
- Vincent PASQUIER
- Philippe ROMAIN
- Sébastien ROSE

Renouvellement du Bureau

Liste des candidats à l'élection du bureau :

- président : Pierre CAGNAT
- vice-président : Florent MAZIERES
- trésorier : Jacques de BRUCE
- secrétaire : Sébastien ROSE
- trésorier-adjoint – chargé des manifestations culturelles : Vincent PASQUIER
- secrétaire adjoint : Pascal LEGRAND

Le bureau est élu en totalité par le conseil d'administration à l'unanimité des présents.

Votants présents : 7

Votants absents : 3

Pouvoirs valides : 0

L'Assemblée générale est levée à 16h30.